



Syndicat du Bassin de l'Oudon

Groupe Milon - 4 rue de la Roirie
49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

Tél : 02.41.92.52.84 - mail : contact@bvoudon.fr - www.bvoudon.fr
n° siret : 200 077 881 00015

LE SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON

Structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon
Compétente GE.M.A.P.I. - 70 000 habitants – 1 500 km²

RECRUTE

UN(E) CHARGE(E) DE MISSION

TRANSFERTS ET MILIEUX AQUATIQUES

Temps complet - contrat de projet à durée déterminée de 2 ans

Le syndicat du bassin de l'Oudon est un syndicat mixte composé de Communautés de communes et d'agglomération, et d'une commune. Il a en charge le « grand cycle de l'eau » : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GE.M.A.P.I.), lutte contre les pollutions diffuses, ouvrages hydrauliques, gestion quantitative de la ressource en eau, bocage, ... et porte la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

Dans le cadre du contrat territorial « eau » multithématique du bassin versant de l'Oudon, vous serez chargé de mettre en œuvre des actions relatives à la restauration des milieux aquatiques et à la limitation des transferts de polluants. Vous interviendrez en particulier sur la zone test « multithématique » à l'amont de la Verzée.

Vous devrez planifier les opérations, rédiger les dossiers techniques pour les demandes de subventions, passer et suivre les commandes publiques pour les études préalables/la maîtrise d'œuvre/les travaux, monter et suivre les dossiers réglementaires, apporter des conseils techniques et assurer la concertation avec les acteurs et les riverains, et ce, pour les missions exposées ci-dessous :

1. Mettre en œuvre des actions et travaux de restauration de la morphologie des cours d'eau
2. Mettre en œuvre des actions et travaux sur les plans d'eau notamment de restauration de la continuité écologique
3. Suivre l'étude sur la limitation des transferts sur les bassins versants des plans d'eau de Saint Aubin-Pouancé et de Combrée
4. Mettre en œuvre des actions et travaux issus de l'étude de limitation des transferts (bocage, zones tampons, infiltration à la parcelle,...)
5. Mettre en œuvre des analyses de la qualité d'eau des puits sur l'amont de la Verzée et valorisation des résultats,
6. Participer au fonctionnement du Syndicat du bassin de l'Oudon (présentations en réunions, collaboration sur d'autres projets...).

Vous travaillerez en collaboration avec l'équipe (12 agents) et les élus du Syndicat du bassin de l'Oudon, en particulier avec la responsable du pôle qualité et quantité de l'eau ainsi qu'avec le responsable du pôle milieux aquatiques.

Vous serez basé(e) à Segré (49) et placé(e) sous l'autorité de la Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon. Le lieu de travail peut évoluer et être situé à l'avenir dans une autre commune du bassin versant de l'Oudon. Des déplacements sont possibles sur le pôle technique de Craon (53) ainsi que sur les communes du sous-bassin de la Verzée.

Profil : Bac + 3 à 5 dans les domaines de l'eau, des milieux aquatiques et des transferts de pollutions en milieu rural, plus particulièrement :

- Fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- Connaissances et expériences de travaux d'entretien et de restauration des milieux aquatiques, (cours d'eau, mares et plans d'eau, zones humides, ...),
- Connaissance des techniques de restauration de la continuité écologique,

Le Syndicat intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon. Ses membres sont : Les communautés de communes de : Anjou Bleu Communauté, Châteaubriant-Derval, Pays de Craon, Vallées du Haut Anjou, la Roche aux Fées ; Les communautés d'agglomération de Laval et de Vitré ; La commune de Peuton

- Connaissances et pratiques de la réglementation Loi sur l'Eau, notamment la nomenclature,
- Connaissances agronomiques,
- Problématiques de la qualité de l'eau
- Bocage,
- Transferts de pollutions et de l'eau en milieu rural,
- Animation de réunions et concertation,
- Connaissances des règles des marchés publics,
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, système d'informations géographiques),
- Disponibilité, autonomie, rigueur, aisance relationnelle, goût du contact, diplomatie,
- Expérience en collectivité territoriale souhaitée,
- Rythme de travail souple, déplacements possibles, disponibilité très ponctuelle en soirée et fin de semaine,
- Mobilité (voiture et permis B actif).

Rémunération selon diplômes et expériences.

Contrat de projet à pourvoir le plus rapidement possible jusqu'au 31 mars 2023.

Lettre de candidature et curriculum vitae à **adresser avant le mardi 27 avril 2021 à 15h00** à Monsieur le Président - Syndicat du Bassin de l'Oudon - 4, rue de la Roirie 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU ou par mail contact@bvoudon.fr

Les candidats sélectionnés seront contactés semaine 17 ou 18 pour un entretien qui se déroulera semaine 20.

Pour tout renseignement complémentaire :

Mme TIELEGUINE, Directrice du Syndicat - 02 41 92 52 84